



*Saint-Arnoult
en Yvelines*

Département des Yvelines
Arrondissement de Rambouillet
Canton de Rambouillet

Envoyé en préfecture le 06/08/2026
Reçu en préfecture le 06/08/2026
Publié le
ID : 078-217805373-20260804-DM_2026_42-CC

2026/42
SLO

COMMUNE DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

DÉCISION DU MAIRE

n° 2026/42

Le Maire de la commune de SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, en particulier les seuils de procédure et de publicité,

CONSIDERANT la consultation du 09 juin 2026 engagée dans le cadre d'un marché public à procédure adaptée (M.A.P.A.) concernant les travaux de réaménagement du Cinéma LE CRATERE,

VU les offres remises pour :

- Lot 1 : Démolition - Gros-œuvre,
- Lot 2 : Finitions
- Lot 3 : Plomberie,
- Lot 4 : Electricité,
- Lot 5 : Mobilier/aménagement,

VU la délibération n° 2026/06 en date du 20 mars 2026 du Conseil Municipal portant délégations permanentes au Maire, notamment le point n° 4 : « *de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget* »,

DÉCIDE

ARTICLE 1

De retenir les offres de 3 entreprises pour les travaux de réaménagement du Cinéma LE CRATERE pour les lots n° 1, 2, 3, 4 et de signer les contrats correspondants pour un montant total de 113 159,26 € HT soit 135 791,11 € TTC décomposés comme suit :

➤ **Lot n° 1 – Démolition - Gros œuvre**

Avec la SARL FCR demeurant 193 avenue Henri Barbusse – 93700 DRANCY, pour un montant de 5 413,60 € HT soit 6 496,32 € TTC,

➤ **Lot n° 2 - Finitions**

Avec la SARL FCR demeurant 193 avenue Henri Barbusse – 93700 DRANCY, pour un montant de 85 888,05 € HT soit 103 065,66 € TTC,

➤ **Lot n° 3 – Plomberie**

Avec la SAS HYDRO CONFORT demeurant 23 rue Jean Rostand – 28300 MAINVILLIERS, pour un montant de 12 758,44 € HT soit 15 310,13 € TTC,

➤ **Lot n° 4 –Electricité**

Avec la société PLANET ENERGY CONCEPT demeurant ZA Pavy II– 8 rue du Bois Malhais – 78640 SAINT GERMAIN DE LA GRANGE, pour un montant de 9 099,17 € HT soit 10 919,00 € TTC,

ARTICLE 2

➤ **Lot n° 5 – Mobilier/aménagement**

Procédure infructueuse pour absence de réponses

ARTICLE 3

Le marché est conclu à compter de sa notification et prend fin à la réception des travaux sans réserve,

ARTICLE 4

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget du Cinéma.

ARTICLE 5

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance et sera publiée conformément aux dispositions prévues par l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À Saint-Arnoult-en-Yvelines, le 04 août 2026

Le Maire

Signé électroniquement par : Joëlle JEGAT
Date de signature : 05/08/2026
Qualité : Signature Maire



Joëlle JEGAT

Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication

Hôtel de Ville

Place du Jeu de Paume 78730 St Arnoult-en-Yvelines / Téléphone 01 30 88 25 25